



POUR UNE UNIVERSITÉ PLURIELLE ET SOLIDAIRE

PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES POUR UNE IDENTITE INTERNATIONALE FORTE A L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Le domaine des relations internationales doit être un élément fort du rayonnement et de l'attractivité de l'Université de Limoges. Pour devenir efficace, la politique internationale doit être plus cohérente, mieux organisée et plus ambitieuse. Elle ne doit plus être un affichage de vœux pieux mais l'adéquation réaliste entre une ambition forte et les moyens nécessaires à sa réalisation. Une ambition forte doit être soutenue par une participation plus volontariste de l'université en termes de moyens humains, techniques et financiers.

Devant les nombreux défis auxquels l'université doit faire face, l'ouverture à l'international doit être un objectif d'excellence dans un domaine incontournable aussi bien pour l'institution que pour ses personnels et ses étudiants. L'insertion professionnelle, elle-même de plus en plus internationalisée, nécessite une ouverture accrue vers l'étranger tant pour les études que pour les stages et la recherche.

A terme, TOUS les étudiants qui le souhaitent devront avoir au moins une opportunité de mobilité internationale. Dans certains cursus, où l'expérience internationale constitue un objectif majeur et en l'absence de motif contraire, un séjour à l'étranger sera même indispensable à l'obtention du diplôme (diplômes de langues, commerce, management, communication...). Dans certains secteurs, l'expérience internationale détermine souvent la crédibilité des candidats à l'insertion professionnelle ou même à la poursuite d'études dans des diplômes avancés très sélectifs.

► GOUVERNANCE

Nous proposons de repenser la structure actuelle. La gouvernance n'est pas satisfaisante et nécessite un fonctionnement **plus coopératif** et **plus démocratique**. Les responsables R.I. de chaque composante doivent participer aux prises de décisions dans le cadre d'une **Commission R.I. et Mobilité unique** où ils siègent aux côtés du Président et des vices présidents R.I., Recherche et CEVU, du responsable administratif du service central des R.I.. Cette commission a pour objet de donner forme et sens à la politique internationale tout en assurant la mise en cohérence et la cohésion de la politique des composantes.¹

Dans ce secteur, le vice-président R.I. a la responsabilité de mettre en œuvre à l'échelle de l'université les préconisations et orientations de l'équipe de direction dans un esprit de collégialité et de

¹ En plus des responsables RI des composantes, on peut prévoir des missions transversales (Australie, USA, francophonie...)



coopération avec les composantes.

Plus généralement, il faut apporter davantage de **cohérence** dans le fonctionnement de cette commission, c'est-à-dire que ses décisions doivent être en phase avec les objectifs et les besoins tels qu'ils ont été identifiés. La politique menée par le service des R.I. sera **claire et transparente**, et la documentation nécessaire sera transmise aux personnes concernées et impliquées dans le domaine (responsables R.I., doyens, porteurs de projets...) : documents de synthèse, outils méthodologiques, modes d'emploi, listes des collaborations existantes...

Chaque composante sera dotée d'un **bureau international** local bien identifié et **géré par une personne issue du corps administratif** dotée des compétences propres à promouvoir et renforcer la dimension internationale des formations et de la recherche. Elle travaillera en coordination avec **les chargés de mission locaux** en charge des R.I.².

Elle sera formée à la gestion des questions spécifiques liées à l'international (documents officiels, questions d'assurances, offre de formation...). Elle travaillera de concert avec les équipes pédagogiques locales, le service central des R.I. situé à la présidence et les partenaires étrangers. Elle sera donc une interlocutrice essentielle pour les étudiants et les institutions concernées. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Le **service central des R.I.** reste fondamental dans la coordination des bureaux locaux. Il traite les questions préalables à l'arrivée des étudiants étrangers et au départ des étudiants de Limoges ; il sera responsable de la création et de la mise à jour d'un site internet d'information uniquement dédié à cette question). Il est également la base des relations avec la Préfecture, le Conseil Régional, le CROUS (ainsi que d'autres partenaires éventuels), sans oublier l'Institut de Français Langue Etrangère (IFLE), et le Centre de Langues et d'Enseignement Technologique (CLET) dont la complémentarité doit être mieux affirmée et qui doivent participer plus activement encore à la politique des R.I..

La position stratégique centrale du service doit lui permettre de rayonner vers toutes les composantes et de se mettre au service de celles-ci pour apporter, entre autres, des réponses institutionnelles et techniques dans l'administration des questions liées aux R.I..

► UN SYSTEME D'INFORMATIONS ADAPTE

Il est apparu que l'information, notamment en direction des étudiants, mais aussi des personnels, était souvent brouillée ou trop vague. L'université doit se doter d'outils plus adaptés et plus efficaces dans la diffusion d'informations relatives aux programmes d'échanges, aux aides à la mobilité ainsi qu'à l'accueil des étudiants étrangers (inscriptions pédagogiques, logement, etc.), et d'un site internet dédié (géré par le

² Prévoir des décharges horaires pour les responsables R.I. (quotité ?).



service central des R.I.).

Pour améliorer la visibilité et l'attractivité de ces programmes, le personnel administratif local responsable des RI jouera un rôle important. Il faudra associer les associations d'étudiants (cf. infra) dans la transmission et la circulation d'informations. Par ailleurs, il semble souhaitable d'encourager le développement de blogs ou de sites internet hébergeant les **retours d'expérience des étudiants** (témoignages) pour permettre la mise en relation et la **création de réseaux d' « anciens »**.

► ASSOCIER LE MONDE ETUDIANT

**Création d'un réseau de maisons internationales et des associations*

Afin de lutter contre l'isolement de certains étudiants étrangers et de favoriser les échanges avec les étudiants de Limoges, chaque composante se dotera d'un lieu dédié aux associations et aux étudiants internationaux. Le choix de rapprocher les associations étudiantes des questions internationales nous paraît judicieux de par la proximité et les affinités naturelles entre étudiants et la nécessité d'organiser des activités régulières auxquelles les étudiants internationaux pourraient participer.

Ces activités et rencontres (inter-)culturelles (projections de films, débats, cafés linguistiques...) pourront faire l'objet d'incitations par le biais d'aides logistiques et financières spécifiques ponctuelles ou globales en fonction du projet de l'association.

A terme, il serait bon que Limoges se dote d'une vraie **maison internationale** (« Maison de l'étudiant, de la culture et des échanges internationaux ») sur le modèle de ce qui existe dans d'autres villes (Clermont-Ferrand, Cork en Irlande), capable de loger étudiants, chercheurs et enseignants étrangers sur des durées plus ou moins longues et d'accueillir des conférences, débats et projections de films. La construction d'un nouveau bâtiment, accueillant, confortable, adapté et moderne serait la démonstration évidente de la véritable implication de l'université, de la ville de Limoges et de la Région Limousin dans les relations internationales.. Notre volonté est de faire inscrire ce projet au prochain contrat de plan état-région et d'engager un partenariat avec les partenaires locaux et régionaux. Cette maison abritera et le Service des Relations Internationales ; elle sera animée par le SRI, les associations étudiantes.

***Création d'une U.E. « vie internationale »**

Il serait bon que les étudiants de Limoges se voient offrir la possibilité de valoriser leur implication dans les questions internationales en optant pour une série d'activités sanctionnée par l'obtention d'une U.E. intégrée à leur cursus. Ces activités pourraient être :



- Un système de parrainage (tutorat) avec un étudiant étranger pour l'aider dans ses démarches administratives, se familiariser avec son nouvel environnement (ville, transports, commerces...), améliorer son niveau de français tout au long du semestre/de l'année ;
- Un stage ou une participation au sein d'une association « à caractère international », soit à l'université, soit en dehors. Ce stage pourrait se substituer au séjour à l'étranger obligatoire de certains cursus et sous certaines conditions.
- Des cours d'ouverture à l'international : systèmes éducatifs étrangers, management interculturel, histoire de pays étrangers, cours de sciences en anglais, etc.

► UN MEILLEUR ACCUEIL ET UNE MEILLEURE PREPARATION POUR UNE REUSSITE COMPLETE

L'université doit mettre en œuvre une politique plus ambitieuse pour **l'accueil des étudiants étrangers**. Des efforts pourraient être réalisés sur plusieurs points :

- Une **politique d'attribution de logements adaptée à la demande**. Certains étudiants préfèrent les logements sur le campus, mais cela n'est pas une règle notamment par crainte d'isolement. Il faut donc élargir l'offre aux logements en centre-ville en mettant en place, par exemple, un système d'annonces gratuites disponibles sur le site de l'université (ou par convention avec une agence validée par l'université).
- Organiser une véritable **semaine d'intégration** des étudiants à leur arrivée (en organisant des rencontres, des sorties, etc.) avec l'aide des associations étudiantes et des « parrains » des étudiants internationaux (cf. supra). Cette semaine peut être l'occasion de rencontres avec, par exemple, des associations culturelles hors-campus. Le coup d'envoi de cette semaine pourrait se faire par le biais d'une **cérémonie d'accueil** des étudiants étrangers.
- Améliorer l'offre d'activités régulières pour leur faire **découvrir la région** (avec l'aide du Conseil Régional ou des Conseils Généraux et des associations étudiantes). Les étudiants internationaux sont souvent les meilleurs ambassadeurs de la région où ils ont étudié une fois rentrés chez eux. Il faut cultiver l'identité de l'université chez les étudiants et chercheurs étrangers qui séjournent à Limoges.

Pour les étudiants sortants, il est possible d'offrir une meilleure préparation au séjour. Nous proposons la création d'un dispositif qui pourrait reposer sur :

- Des **informations pratiques** sur les séjours à l'étranger ; pour les universités et/ou les entreprises, les « anciens » peuvent être mobilisés grâce à la création d'une base de données comportant un moyen de les contacter. Chaque étudiant bénéficiant d'une aide financière aurait la responsabilité de rédiger un **rapport « pratique »** sur son séjour en faisant état des difficultés rencontrées, en donnant des conseils/recommandations sur les façons d'optimiser son séjour. Ces rapports seraient ensuite mis en ligne et identifiables par des entrées « pays » ou « université » par exemple.
- Une **préparation linguistique intensive** : à chaque fois que cela est possible, des cours spécialement conçus pour les « sortants » et un accès aux ressources de l'université (centre de langues).



- Des **rencontres** avec des étudiants ayant déjà séjourné à l'étranger.

▶ UNE INTERNATIONALISATION DES DIPLOMES

La mobilité internationale et l'ouverture à l'international se préparent dès la première année, par exemple par le biais de cours de sensibilisation spécifiques (interculturel, langues, voyages de groupes, etc.)

Injecter plus d'international dans les diplômes, en master et en licence, délivrés à Limoges est en cohérence avec l'ambition d'ouverture globale de l'université.

- Définir une partie du cursus par des **cours de spécialité ouverts à l'international** :

- Dispensés localement en langue étrangère (l'anglais ?) ;
- Dispensés depuis l'étranger par visio-conférence ;
- En accentuant la présence de professeurs invités ;

- Inciter davantage les étudiants à la **mobilité internationale** :

- Par un plus grand accès à des **bourses de mobilité** et un meilleur accompagnement ;
- En rendant **obligatoire un séjour à l'étranger** (sous forme de stage ou d'études) dans les cursus où cela se justifie.

- Encourager les **échanges de professeurs/chercheurs** :

- En s'appuyant sur les coopérations existantes ou en encourageant de nouvelles ;
- En ayant une politique d'incitation en apportant une aide pratique à l'accueil des collègues étrangers (avance sur salaire, logement, crèche, etc.) et en offrant une « bourse de voyage » (transport et aide à l'installation) pour les sortants.

▶ UNE COORDINATION AU NIVEAU DU PRES

L'échange d'informations au sein du PRES facilitera la prise de contact et le montage de projet avec des partenaires différents.

Une action au niveau du PRES pourrait permettre, par une coopération financière et structurelle, des projets à une échelle supérieure :

- Des chaires d'excellence ouvertes à des enseignants-chercheurs de haut niveau intervenant sur les trois sites du PRES ;
- Des bourses de mobilité « recherche » et « études » attribuées sur projet.

Rejoignez le collectif PUPS à cette adresse :